

Le tableau suivant indique, pour les quatre années civiles 1905-08, le nombre total d'immigrants par principaux pays d'origine. Sous la rubrique "Orientaux", sont compris les Hindous, Chinois, Syriens, Arabes, Égyptiens, etc.

Immigration pendant les années civiles 1905-08.

	1905	1906	1907	1908
Royaume Uni--				
Anglais	49,321	72,360	97,808	39,805
Gallois.	762	905	1,054	528
Écossais.	11,393	18,631	25,187	11,676
Irlandais.	3,924	5,861	7,011	3,718
Autres possessions britanniq..	765	955	4,324	2,785
Etats-Unis.	44,532	63,782	56,687	57,213
Europe—				
France.	1,403	2,029	2,640	1,944
Italie.	4,278	9,217	13,076	4,006
Belgique.	932	1,167	1,300	776
Allemagne.	2,114	2,689	2,511	1,386
Autriche-Hongrie.	10,393	10,754	22,305	11,021
Russie.	3,877	4,658	7,932	3,868
Norvège.	1,291	1,573	1,707	654
Suède.	1,680	1,881	2,266	1,015
Autres pays.	8,544	13,540	17,067	4,615
Orientaux et nègres.	1,413	5,870	13,498	3,691
Totaux.	146,622	215,912	277,373	148,700

Diminution de l'immigration en 1908.

D'après ce tableau, tandis que le nombre total des émigrants de 1907—277,373—dépassait même le chiffre élevé de 262,469 déjà cité pour l'année fiscale 1907-08, il n'y a eu pendant l'année civile 1908, que 148,700 émigrants, soit une diminution de 128,673, ou d'environ 46 p. c. Cette forte diminution est généralement attribuée à la mise en vigueur des nouveaux règlements passés en vertu de la loi de l'immigration de 1906 et dont le but est d'exclure du Canada, surtout pendant les mois d'hiver, tous les immigrants sans entrainement spécial, et entièrement sans ressources ou qui n'ont pas le moyen de gagner leur vie en arrivant au Canada. Ces règlements exigent aussi que l'immigrant soit porteur d'une somme de \$50 ou de \$25 suivant la période de l'année et que ceux dont le passage est payé soient porteur de certificats datés de Londres. Tous les pays mentionnés dans ce tableau accusent une diminution dans le nombre des émigrants se dirigeant vers le Canada, sauf les États-Unis qui accusent une augmentation de 526.

Immigration orientale.

Le 5 mars, le sous-ministre du travail partit en mission en Angleterre pour conférer avec les autorités impériales sur les mesures à prendre afin de restreindre l'arrivée au Canada d'im-